Temps ordinaire - 12e Semaine: Dimanche (A)

Texte de l'Évangile (*Mt* 10,26-33): «Ne craignez pas les hommes; tout ce qui est voilé sera dévoilé, tout ce qui est caché sera connu. Ce que je vous dis dans l'ombre, dites-le au grand jour; ce que vous entendez dans le creux de l'oreille, proclamez-le sur les toits.

»Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent pas tuer l'âme; craignez plutôt celui qui peut faire périr dans la géhenne l'âme aussi bien que le corps. Est-ce qu'on ne vend pas deux moineaux pour un sou ? Or, pas un seul ne tombe à terre sans que votre Père le veuille. Quant à vous, même vos cheveux sont tous comptés. Soyez donc sans crainte: vous valez bien plus que tous les moineaux du monde.

»Celui qui se prononcera pour moi devant les hommes, moi aussi je me prononcerai pour lui devant mon Père qui est aux cieux. Mais celui qui me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est aux cieux».

«Ne craignez pas ceux qui tuent le corps»

Abbé Antoni POU OSB Moine de Montserrat
(Montserrat, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, après avoir choisi les douze, Jésus les instruit et les envoie prêcher. Il les avertit sur la persécution et les met en garde car ils souffriront probablement et les conseille sur l'attitude à adopter: «Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent pas tuer l'âme; craignez plutôt celui qui peut faire périr dans la géhenne l'âme aussi bien que le corps» (Mt 10,28). L'épisode de ce dimanche développe un peu plus le thème de la persécution à cause du Christ qui rappelle la dernière des

Béatitudes (cf. Mt 5,11).

Le discours de Jésus est paradoxal: d'un côté il leur conseille deux fois de suite de "ne rien craindre" et il présente un Père providentiel qui a des délicatesses même envers les oiseaux des champs, mais d'un autre côté, il ne nous dit pas que ce même Père nous évitera des contrariétés mais au contraire: si nous le suivons, nous risquons de subir le même sort que Lui et que tous les prophètes. Comment devons-nous prendre ceci? La protection de Dieu est celle de nous donner la vie (notre âme), et lui apporter du bonheur même dans les tribulations et persécutions. C'est lui qui peut nous donner la joie du Royaume qui provient d'une vie profonde, que nous pouvons d'ores et déjà expérimenter et qui est le trésor de la vie éternelle: «Celui qui se prononcera pour moi devant les hommes, moi aussi je me prononcerai pour lui devant mon Père qui est aux cieux» (Mt 10,32).

Croire que Dieu sera à nos cotés dans nos moments difficiles nous donne du courage pour annoncer les paroles de Jésus à la lumière du jour, et nous donne la volonté pour être capable de faire le bien, pour que par nos actes les gens puissent glorifier notre Père Céleste. Saint Anselme nous dit: «Faites tout pour Dieu et pour la vie éternelle et heureuse que notre Sauveur daigne nous accorder au Ciel».

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Il m’a garanti sa protection ; ce n’est pas sur mes forces que je m’appuie. J’ai dans les mains sa parole écrite. Qu’est-ce qu’elle me dit ? Je suis avec vous tous les jours, jusqu’à la fin du monde » (Saint Jean Chrysostome)
- « Il n’y a pas de mission chrétienne enseignant la tranquillité ! Les difficultés et les tribulations font partie de l’œuvre d’évangélisation, et nous sommes appelés à rencontrer en elles les occasions pour vérifier l’authenticité de notre foi » (François)
- « Le disciple du Christ ne doit pas seulement garder la foi et en vivre, mais encore la professer, en témoigner avec assurance et la répandre […]. Le service et le témoignage de la foi sont requis pour le Salut […] » (Catéchisme de l’Eglise Catholique, n° 1.816)